



# Licence Langues étrangères appliquées

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université des Antilles. hceres-02027265

**HAL Id: hceres-02027265**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027265>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE  
*N° demande :* S3100018912  
*Domaine :* ARTS, LETTRES, LANGUES  
*Mention :* LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

### Appréciation générale :

La mention « Langues étrangères appliquées » (LEA) fait l'objet d'une demande de création. Son objectif est de répondre à la demande d'étudiants obligés de partir ailleurs, et notamment en métropole, pour recevoir une formation dans ce domaine. Deux spécialités sont proposées : Anglais/Espagnol (Caraïbes/Amériques) en Guadeloupe, avec trois parcours, et Anglais/Portugais en Guyane. Les renseignements donnés sur cette nouvelle mention sont notoirement insuffisants avec des copier-coller systématiques des annexes de la licence « Littératures, civilisations étrangères et régionales », au point que l'on voit dans la demande de LEA figurer le responsable du créole, justifier la mention langue régionale, etc. qui n'ont plus aucune place dans le projet LEA ! Le copiage est tellement systématique que figure encore l'espagnol médiéval, etc. dans le module de « langues et cultures anglaises » (qui n'a pas été corrigé). Alors même que la mention « Littératures, civilisations étrangères et régionales », est par elle-même de qualité insuffisante, la mention « Langues étrangères appliquées » devrait pouvoir s'en distinguer ; la reprise à peu près inchangée des contenus de la première mention est non seulement très maladroite, mais en outre inappropriée.

### Les points les plus forts :

1-	Intérêt d'une telle mention dans le contexte insulaire.
2-	
3-	

### Les points les plus faibles :

1-	Grossières erreurs de présentation du dossier fait par copier-coller de la mention « Littératures, civilisations étrangères et régionales ».
2-	Le dossier est très insuffisamment renseigné et, lorsqu'il l'est, ce sont des informations qui ne concernent pas la mention et ne constituent dès lors pas des justifications appropriées.
3-	

### Recommandations :

Une nouvelle présentation du dossier - si elle est faite un jour - devrait être une présentation nouvelle et non pas un « copier-coller », inapproprié, d'une autre mention. On ne peut donc évaluer cette mention nouvelle autrement qu'en soulignant que les contenus proposés, copiés d'une autre mention, sans même les corrections les plus élémentaires, sont à peu près tous inappropriés dans ce nouveau cadre (mention nouvelle) quand ils ne sont pas tout simplement non renseignés.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : C**